



Départ du 1^{er} REC Un impact concentré sur la commune d'Orange

Le départ à l'été 2014 du 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie (1^{er} REC) entraîne le transfert de 790 emplois d'Orange vers Marseille. En tenant compte des commandes passées par le 1^{er} REC auprès d'entreprises, ainsi que de la consommation des militaires et civils du régiment et de leurs familles, l'équivalent de 250 autres emplois sont liés à la présence du 1^{er} REC, dont 200 situés à Orange. Ils sont disséminés sur un nombre important d'entreprises. L'impact du 1^{er} REC se concentre sur la commune d'Orange : 10 % de l'emploi salarié des Orangeois est en effet lié au 1^{er} REC.

Frédéric Caste, Jérôme Domens, Insee

Le 1^{er} REC quitte Orange pour Marseille

Créé en 1921, le 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie (1^{er} REC) est un régiment de la Légion étrangère, spécialisé dans le maniement des blindés. Installé à Orange depuis 1967, son déplacement à Carpiagne (9^e arrondissement de Marseille) en juillet 2014 a été prescrit par la loi de programmation militaire relative à 2014-2019. Cette étude vise à mesurer le nombre d'emplois qui

dépendent, directement ou indirectement, de la présence du 1^{er} REC sur le territoire (*méthode*).

1 030 emplois liés à la présence du 1^{er} REC

Au total, 1 034 emplois sont liés au 1^{er} REC (*figure 1*). 1 007 sont situés en Paca (97 % du total) et le complément (3 %) se répartit entre le Gard et la Drôme, départements limitrophes de la

zone d'emploi d'Orange. Plus précisément, le Vaucluse comptabilise 995 emplois liés au 1^{er} REC (96 %), dont 966 sont situés dans la zone d'emploi d'Orange (94 %) et 933 dans la seule commune d'Orange (90 %).

Ce total comprend les emplois, militaires et civils, directement liés à la caserne (emploi direct). S'ajoutent les emplois liés aux commandes passées par le 1^{er} REC auprès d'entreprises implantées dans le périmètre d'impact (emploi

1 1034 emplois sont liés au 1^{er} REC, dont 933 à Orange

Répartition des emplois liés au 1^{er} REC selon le type d'effet et le territoire d'impact (au lieu de résidence)

	Paca- Languedoc-Roussillon- Rhône-Alpes	Paca	Vaucluse	Zone d'emploi d'Orange	Commune d'Orange	CC Pays Rhône Ouvèze
Emploi lié	1 034	1 007	995	966	933	939
direct	787	769	765	749	732	735
indirect	9	8	3	1	1	2
induit	238	230	227	216	200	202
Part de l'emploi lié au 1^{er} REC dans l'emploi salarié du territoire (en %)	0,0	0,1	0,6	3,2	9,9	4,2

Sources : Insee ; 1^{er} REC



indirect). Se greffent enfin les emplois liés aux consommations des salariés concernés par les effets directs et indirects ainsi que de leurs familles (emploi induit). Au sein de ce périmètre, l'effet direct prédomine.

790 emplois directs, militaires et civils...

Au 1^{er} décembre 2013, le 1^{er} REC se compose de 778 légionnaires et 10 civils (figure 2). Une forte majorité des légionnaires sont des militaires du rang, de grade inférieur ou égal à brigadier-chef (71 % de l'effectif total du 1^{er} REC y compris les civils). Les sous-officiers et officiers représentent 27 % de l'effectif.

Les effectifs du 1^{er} REC sont relativement fluctuants dans le temps, principalement du fait des arrivées et des départs constants de légionnaires, dont les contrats d'engagement sont de durée limitée. Par ailleurs, en raison des opérations extérieures, les personnels du 1^{er} REC sont rarement tous présents à Orange en même temps. Cette tendance a été particulièrement forte en 2013 : pendant la moitié de l'année, seul un cinquième des effectifs était présent sur le site. Enfin, avec la perspective du transfert à Carpiagne, les effectifs ont eu tendance à diminuer dans la période récente.

Le 1^{er} REC est le deuxième employeur d'Orange, après la base aérienne et devant le centre hospitalier. Il représente 5,6 % des emplois salariés et non salariés de la commune, 6,4 % des seuls emplois salariés, et un cinquième des emplois salariés publics.

2 Sept militaires du 1^{er} REC sur dix résident à la caserne

Effectifs militaires et civils du 1^{er} REC selon le lieu de résidence

	Effectif total	Résident à la caserne		Résident hors de la caserne	
		Effectif	Part (en %)	Effectif	Part (en %)
Militaires	778	547	70	231	30
Officiers et sous-officiers	216	83	38	133	62
Militaires du rang	562	464	83	98	17
Civils	10	0	0	10	100
Total du 1^{er} REC	788	547	69	241	31

Source : 1^{er} REC

Le 1^{er} REC est entièrement implanté à Orange, sur plusieurs sites : proches du centre-ville, les « quartiers » Labouche et Bonnet d'Honniers (lieux de travail et de résidence d'une partie des militaires), à l'est le parc d'Artillerie, au sud le terrain des Aglanets et le terrain du Coudoulet (figure 3). Ces implantations englobent différentes infrastructures, notamment un cercle-mess (lieu de restauration), un centre équestre, une piste de roulage, un stand de tir, un parcours du combattant. Au plan du foncier, la totalité des sites représente 1,1 km² (1,4 % de la superficie de la commune), dont 74 000 m² sont bâtis.

... et 1380 personnes en comptant les familles

La caserne loge 70 % des militaires du 1^{er} REC. Le mode de résidence diffère selon les grades : 83 % des militaires du rang vivent à la caserne, contre seulement 38 % des officiers et sous-officiers. Les militaires de la caserne sont considérés comme célibataires.

Les civils et les militaires qui ne vivent pas à la caserne résident très souvent à Orange ou dans des communes proches. Au total, la zone d'emploi d'Orange abrite 95 % des lieux de résidence des civils et militaires du 1^{er} REC, dont 93 % pour la seule commune d'Orange. Suivent, très en deçà, la zone d'emploi d'Avignon (3 %) et celle de Bagnols-sur-Cèze (0,8 %).

En comptabilisant les civils, les militaires et leurs familles, 1 377 personnes au total sont directement concernées par la présence du 1^{er} REC à Orange. Parmi ces personnes, 1 240 résident dans la zone d'emploi d'Orange, dont 1 178 à Orange (respectivement 90 % et 86 % de l'ensemble des personnes concernées). Ceux qui habitent à Orange représentent 4 % de la population de la commune.

Des conséquences pour les communes de résidence

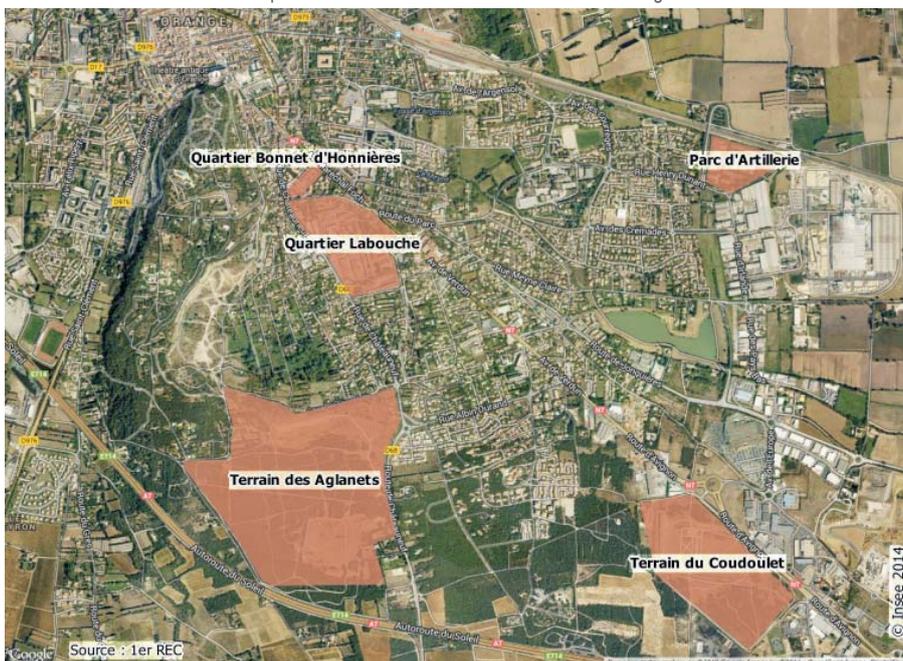
Parmi ces 1 377 personnes figurent 354 enfants, dont 221 élèves scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire. 156 élèves résident à Orange, dont une forte proportion est scolarisée dans un même établissement. Ces derniers représentent l'équivalent de 6 classes.

Par ailleurs, les civils et militaires qui résident en dehors de la caserne contribuent aux ressources fiscales des collectivités territoriales. Environ 40 % des militaires qui vivent à l'extérieur de la caserne sont propriétaires de leur logement. Parmi eux, 61 ménages sont propriétaires à Orange. Six ménages sur dix sont locataires (119 ménages à Orange), dont certains auprès du parc de logements du ministère de la défense.

À ces ressources fiscales s'ajoutent les taxes et locations réglées par le 1^{er} REC à la commune d'Orange. Une partie des dotations globales de fonctionnement – qui sont indexées sur le nombre d'habitants – résulte aussi de la présence du 1^{er} REC.

3 Le 1^{er} REC est implanté sur 5 sites à Orange

Localisation des différentes composantes du 1^{er} REC dans la commune d'Orange



Source : 1^{er} REC

Un nombre d'emplois indirects limité, en raison d'une très faible insertion dans l'économie locale

Les emplois indirects sont liés aux commandes passées par le 1^{er} REC auprès d'entreprises pour la fourniture de biens et de services. Celles-ci s'élèvent à 2,3 millions d'euros en 2012. Les principaux postes de dépense sont les travaux (travaux de fonctionnement courant ou d'infrastructure), les denrées alimentaires (notamment les achats du cercle-mess) et l'énergie.

Deux principaux facteurs limitent toutefois l'effet du 1^{er} REC sur l'économie du territoire : l'organisation du ministère de la défense et la part des grandes entreprises parmi les bénéficiaires des commandes.

Du fait de l'organisation centralisée et mutualisée du ministère, une partie des commandes n'est pas gérée localement, ou s'effectue via des centrales d'achat. Par conséquent, elles ne s'adressent pas nécessairement à des entreprises implantées localement.

Les commandes auprès des entreprises situées dans le périmètre d'étude s'élèvent ainsi à 1,8 million d'euros. Elles représentent seulement l'équivalent d'environ 9 emplois indirects, répartis en une soixantaine d'établissements. Ces derniers sont souvent des implantations locales de grandes entreprises. En conséquence, la part des commandes du 1^{er} REC dans le chiffre d'affaires des bénéficiaires est très faible (0,3 % en moyenne) et l'emploi indirect particulièrement réduit.

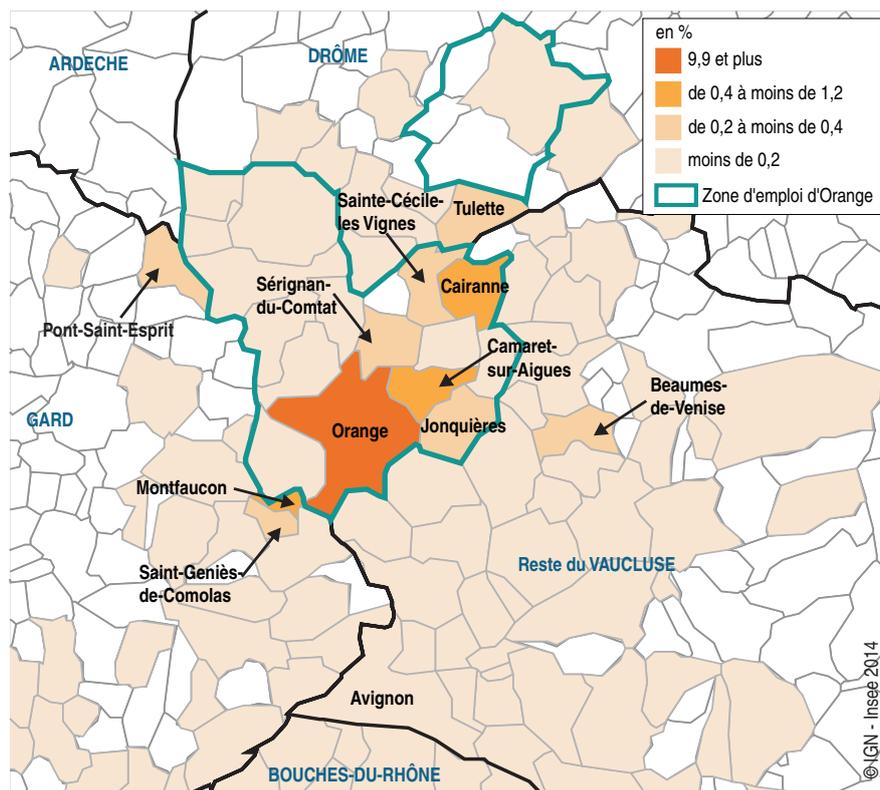
240 emplois induits par la consommation des personnes

L'emploi lié au 1^{er} REC ne se limite pas aux emplois directs et indirects. Les militaires, les civils, les salariés des fournisseurs et prestataires et leurs familles respectives contribuent aussi à l'activité économique locale, en achetant des biens et des services sur le territoire. L'effet induit par ces dépenses de consommation représente l'équivalent de 238 emplois, disséminés en un nombre important d'entreprises.

L'effet induit n'est pas le même selon le lieu de résidence. Du fait de leur mode de vie, les militaires du rang résidant à la caserne ont un impact économique local moindre que la moyenne de la population. Ils prennent en effet souvent leurs repas au cercle-mess ou au snack de la caserne, ce qui réduit leurs achats alimentaires. De plus, ils quittent souvent Orange en fin de

4 L'impact du 1^{er} REC est essentiellement concentré sur Orange

Part de l'emploi salarié lié au 1^{er} REC par commune (au lieu de résidence)



Sources : Insee, RP 2010 ; 1^{er} REC

semaine ou lors des permissions. Dans cette étude, leurs dépenses de consommation courante – dans des commerces de détail alimentaire et dans des magasins non spécialisés de toutes surfaces – sont par conséquent réduites au tiers de la dépense moyenne.

Les dépenses de consommation profitent surtout aux entreprises implantées à proximité, dans la commune de résidence des personnes ou, à défaut, dans les communes alentour qui appartiennent au même bassin de vie. Ainsi, 216 des 238 emplois induits sont situés dans la zone d'emploi d'Orange, dont 200 dans la commune d'Orange.

Orange est le principal territoire concerné

La somme des emplois directs, indirects et induits liés au 1^{er} REC apparaît fortement concentrée sur la commune d'Orange (figure 4). À une bien moindre échelle, un petit nombre de communes proches sont concernées, telles que Camaret-sur-Aigues, Montfaucon, Cairanne ou Pont-Saint-Esprit.

Rapporté à l'ensemble des emplois salariés de la commune d'Orange, l'impact de la présence du 1^{er} REC est significatif : 9,9 % du volume d'emploi salarié des habitants de la commune est lié au 1^{er} REC. À Camaret-sur-Aigues, commune voisine de

La zone d'emploi d'Orange : des fragilités économiques et sociales

La zone d'emploi d'Orange englobe 22 communes : de Caderousse, au sud-ouest, à Valréas et l'enclave des papes au nord-est. Elle comporte 94 556 habitants en 2011.

Entre 2006 et 2011, la population de la zone d'emploi d'Orange s'est accrue de 0,5 % par an, un peu plus vite que la moyenne régionale (+ 0,4 % par an). Cette croissance résulte entièrement de l'accroissement naturel de la population, qui est plus élevé que la moyenne régionale (+ 0,5 % contre + 0,3 %).

La zone d'emploi présente, à l'échelle de la région, un profil industriel : les industries représentent 16 % de l'emploi salarié contre 9 % en moyenne régionale et comptent quelques établissements importants (Société d'enrichissement du Tricastin, Saint Gobain). Depuis 2008, le nombre d'emplois diminue toutefois dans tous les secteurs d'activité.

La zone étant inscrite dans l'aire urbaine d'Avignon, un actif résident sur trois travaille hors de la zone d'emploi, contre un sur six en moyenne régionale. Malgré cela, le taux de chômage est parmi les plus élevés de la région (12,6 % au premier trimestre 2014, contre 11,2 % en moyenne régionale). La part du chômage de longue durée est forte (4^e rang régional) et le taux de retour à l'emploi déclaré est plus faible que la moyenne régionale. La part de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population de 15 ans ou plus non scolarisée (19 %) est également plus faible que la moyenne régionale (25 %).

4 500 habitants, 1,1 % de l'emploi salarié est lié au 1^{er} REC. Celui-ci représente 0,4 % de l'emploi salarié des actifs de Montfaucon et Cairanne, et 0,3 % à Pont-Saint-Esprit. Au-delà, l'impact est faible et ne dépasse 0,2 % que pour six communes.

Quelles conséquences à court terme ?

En juillet 2014, le 1^{er} REC a rejoint Carpiagne. Parmi les militaires qui résidaient en dehors de la caserne d'Orange avec leur famille, une cinquantaine a opté provisoirement pour le célibat géographique dans le camp militaire, parfois faute d'avoir trouvé un logement correspondant à leur souhait. Parmi les civils, la situation est différente : la quasi-totalité d'entre eux change d'affectation et ne rejoint pas le 1^{er} REC à Carpiagne.

Au total, environ 1 200 personnes ont changé de résidence à l'été 2014 (célibataires géographiques compris). Environ 5 enfants de civils et militaires sur 6 ont déménagé ; les autres conservent donc leur lieu de scolarisation à la rentrée 2014.

En termes d'emplois, l'impact du départ du 1^{er} REC doit être interprété avec prudence. De façon certaine, les 788 emplois directs quittent le territoire pour Carpiagne, sans conséquence sur la demande d'emploi. Quant aux entreprises qui bénéficient des commandes du 1^{er} REC et de la consommation des personnes, elles vont incontestablement subir un manque à gagner. Pour autant, le départ du 1^{er} REC n'entraînera pas

Méthode

Évaluer l'impact économique territorial d'un établissement militaire

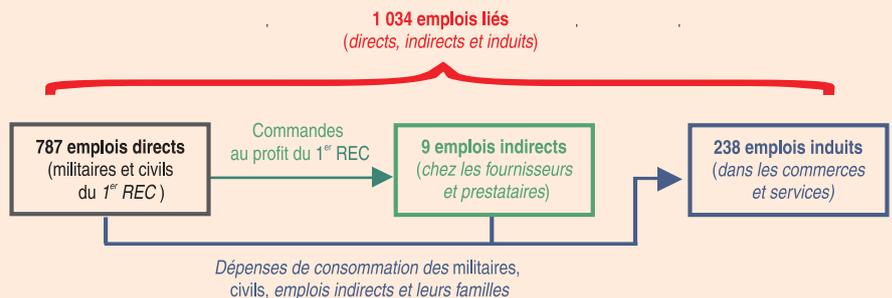
Suivant une méthodologie nationale développée par l'Insee, l'impact économique territorial a été évalué à la lumière des informations transmises par le 1^{er} REC, le groupe de soutien de la base de défense de Nîmes-Orange-Laudun et l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.

Ces informations ont été croisées avec des données par ailleurs détenues par l'Insee (Recensement de la population, données d'entreprises d'origine fiscale, données de comptabilité nationale).

L'emploi indirect a été calculé au prorata du montant des prestations fournies au 1^{er} REC dans le chiffre d'affaires des entreprises. L'emploi induit a été estimé à l'aide de ratios de comptabilité nationale exprimant la dépendance des secteurs d'activité à la consommation finale des ménages.

1 034 emplois liés à la présence du 1^{er} REC

Répartition des emplois liés au 1^{er} REC selon les effets directs, indirects et induits



Champ : Paca, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes.
Sources : Insee ; 1^{er} REC

nécessairement de licenciements. La dispersion des emplois induits en un nombre important d'entreprises ainsi que le faible taux de dépendance des entreprises à l'égard des commandes du 1^{er} REC limitent la perte d'emplois.

La majeure partie des sites occupés jusqu'à l'été 2014 par le 1^{er} REC sera réutilisée par le ministère de la défense, qui y installera à partir de 2015 un centre de formation. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédacteur en chef :

Claire Joutard

Crédits photos

CRT Côte d'Azur - Robert PALOMBA

Dépôt légal : décembre 2014

N° ISSN : 2274-8199

© Insee - Préfecture de Vaucluse 2014

Pour en savoir plus

- Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse (www.aurav.org)
- « Forces et faiblesses économiques des zones d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Paca Dossier* n° 10, décembre 2012

